

## CIRCONSCRIPTION DE PAU SUD



Pau, le 14 septembre 2015

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale  
à

**Mesdames les Directrices,  
Messieurs les Directeurs,  
Mesdames et Messieurs les enseignants,  
Mesdames et Messieurs les membres des RASED,  
Madame et Messieurs les enseignants référents,**

### Rentrée scolaire 2015/2016

Troisième rentrée de la refondation de l'École de la République, celle de septembre 2015 ouvre une étape déterminante. L'année scolaire 2015/2016 doit d'abord mobiliser tous les acteurs de l'école pour engager ou poursuivre l'évolution des contenus d'enseignement et des pratiques pédagogiques au service de la lutte contre les inégalités et renforcer la transmission des valeurs de la République.

#### **Construire une école plus juste pour offrir à chaque élève un parcours de réussite**

- **Les cycles**, le socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret n° 2015-372 du 31/03/2015), les **programmes de l'école élémentaire et du collège entreront en vigueur à la rentrée 2016**. Initiée dès l'école maternelle, la maîtrise de la langue française fait l'objet d'un chantier prioritaire tout au long de la scolarité.
- **L'école maternelle**, conçue comme un cycle unique et fondamental, centré sur le développement affectif, social, sensoriel, moteur et cognitif de l'enfant, vise à prévenir les difficultés, réduire les inégalités, et inscrire chaque enfant dans un parcours de réussite. Le nouveau programme (BO spécial n°2 du 26/03/2015) porte le principe d'une école qui s'adapte aux jeunes enfants, organise des modalités spécifiques d'apprentissage. **Afin d'apprécier les progrès des élèves pour en rendre compte**, la mise en œuvre de ce nouveau programme doit favoriser **une réflexion des équipes sur l'évaluation en maternelle qui privilégie l'observation des élèves au cours des activités ordinaires de la classe**.
- **Enseignement moral et civique** : BO spécial n°6 du 25 juin 2015
  - Les valeurs qui fondent la République et la démocratie.
  - Aptitude à vivre ensemble.
  - Culture morale et civique/esprit critique. (la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement).
  - Éducation aux médias, à l'environnement, au développement durable, enseignement de défense.
  - Le parcours citoyen.
  - Réserve citoyenne.
- **L'entrée de l'école dans l'ère numérique se poursuit** : un espace numérique de travail (ALIENOR) au service de projets numériques fédérateurs.
- **L'évaluation des élèves** : une évaluation conçue comme moyen de faire progresser les élèves, d'analyser les processus d'apprentissage, de les faciliter en les rendant lisibles et de les réguler. Elle constituera le socle absolument nécessaire à l'élaboration de tous les programmes personnalisés indispensables à de nombreux élèves. Privilégier une évaluation positive et bienveillante, favorisant la réussite de tous les élèves, sera un axe de continuité entre l'école et le collège.

**Une évaluation du niveau des élèves en français et en mathématiques, à des fins diagnostiques, est mise en place au début de la classe de CE2. (documents joints en annexe).**

- **Le conseil école-collège** : ce conseil a vocation à être un espace permettant une meilleure connaissance réciproque des attendus des différents degrés d'enseignement et des pratiques pédagogiques mises en œuvre. Il est surtout un lieu d'échange entre les équipes enseignantes, sur leurs pratiques et les contenus de leurs enseignements, pour mettre en œuvre des projets communs. Il ne s'agit en aucun cas d'une instance administrative nouvelle, de gestion, mais résolument d'un outil pédagogique destiné à favoriser la continuité des parcours et la continuité pédagogique des enseignements tout au long de la scolarité obligatoire.
- **La formation en alternance des stagiaires** : l'étudiant accompagné dans le cadre d'un tutorat mixte, s'initiera aux approches multidisciplinaires et au travail en équipe.

### **Une école accueillante et bienveillante : la fluidité du parcours de l'élève**

En début d'année, l'identification des besoins des élèves nécessite une analyse approfondie des résultats des évaluations de rentrée, doublée d'une observation fine, en classe, des stratégies et des procédures utilisées par les enfants. Les membres des RASED se rendront disponibles pour aider à mener cette tâche. Les parcours les plus individualisés possibles devront permettre à tous les élèves d'atteindre les objectifs fixés.

- Le PPRE lorsque les compétences de fin de cycle sont compromises.
- Pour répondre aux exigences d'une école inclusive, les élèves dont les difficultés scolaires relèvent d'un trouble des apprentissages, peuvent désormais bénéficier d'un Projet d'accompagnement personnalisé (Pap).
- Le redoublement ne peut être proposé qu'à titre exceptionnel, à l'issue d'un dialogue avec l'élève et sa famille, et il est proscrit à l'école maternelle.

Ainsi, toutes les adaptations devront être envisagées (différenciation pédagogique, soutien du RASED, pédagogie du détour, aide personnalisée, décrochage, travail par compétences, articulation avec les organismes de soins).

**L'équipe de circonscription sera à vos côtés dans le cadre de la mobilisation de toutes les ressources disponibles afin d'élaborer avec vous, en équipe, des parcours tenant compte des spécificités de chaque élève.**

Vous trouverez des ressources sur le site de l'agence nationale de lutte contre l'illettrisme <http://www.anlci.gouv.fr/>. Les documents « Ressources pour faire la classe » du site Eduscol constituent des repères précieux du point de vue didactique et pédagogique pour mettre en œuvre des apprentissages efficaces. Ils pourront être approfondis lors **des réunions d'équipe que je vous demande de programmer.**

La lutte contre le décrochage scolaire et l'absentéisme est une priorité. Dans le premier degré, des absences perlées constituent régulièrement les signes précurseurs à un absentéisme qui s'installe dès la 6<sup>ème</sup>. La circulaire n° 2011-0018 du 31 janvier 2011- DGESCO B3-3 fixe le cadre du suivi de l'absentéisme scolaire.

En outre, les différentes préoccupations concernant la protection de l'enfance peuvent trouver des réponses sur le site internet de la direction des services départementaux de l'éducation nationale : <http://www.ac-bordeaux.fr/ia64/index.php?id=377#c1663>. Une psychologue répondra à vos questionnements à la DSDEN.

**La promotion d'une école inclusive pour mieux scolariser les élèves en situation de handicap est poursuivie.**

**Scolarisation des élèves porteurs de handicap :**

La loi du 11 février 2005 affirme le droit des élèves handicapés à l'éducation ; le système éducatif étant le garant de la continuité du parcours de formation. Pour parvenir à une amélioration de cette scolarisation, il convient d'apporter aux enseignants non spécialisés l'aide et l'appui de proximité nécessaires (GEVASCO 1<sup>ère</sup> demande ou renouvellement). Les enseignants référents sont vos interlocuteurs privilégiés pour finaliser au mieux les projets personnalisés de scolarisation. L'évaluation des besoins et les modalités d'accueil de l'élève nécessitent l'expertise, notamment, des personnels de santé.

Les enseignants référents présenteront les modalités de fonctionnement lors des réunions de Directeurs.

Enseignant référent	Secteur de collège
BOUE BIGNE Pascal 05 59 61 23 10/06 32 86 91 56	Nay/Pontacq
CHAUVELIN CHRISTINE 06 32 88 19 26	Bizanos

**Des repères pour l'année scolaire 2015/2016**

**La rentrée des enseignants** - Obligations de service : circulaire n° 2013-019 du 4 /02/2013

- La Charte de la laïcité doit être annexée au règlement intérieur de l'école que les parents signent.
- Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques. (Attendez les consignes).
- Adaptation de la posture VIGIPIRATE. Le niveau de vigilance reste très élevé sur tout le territoire national.

**Dates des vacances scolaires :**

- vacances de Toussaint du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2015
- vacances de Noël du samedi 19 décembre 2015 au lundi 4 janvier 2016
- vacances d'hiver du samedi 13 février au lundi 29 février 2016
- vacances de printemps du samedi 9 avril au lundi 25 avril 2016
- fin des cours ; vacances d'été le mardi 5 juillet 2016.

## Organisation de la circonscription :

@	Anne Marie TESTE : 05 59 82 22 41	<a href="mailto:ce.ienpausud@ac-bordeaux.fr">ce.ienpausud@ac-bordeaux.fr</a>
Inspecteur de l'Education nationale	Daniel BORDENAVE <a href="mailto:ce.ienpausud@ac-bordeaux.fr">ce.ienpausud@ac-bordeaux.fr</a>	
Conseillères Pédagogiques	Denise TIRET CANDELE <a href="mailto:denise.tiret-candele@ac-bordeaux.fr">denise.tiret-candele@ac-bordeaux.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Formation des PES</li> <li>⇒ Accompagnement des professeurs des écoles stagiaires</li> <li>⇒ Accompagnement des équipes d'écoles</li> <li>⇒ Evaluations</li> <li>⇒ Dispositifs d'aides (PPRE, Pap, APC- Aide personnalisée- stages de remise à niveau)</li> <li>⇒ Liaisons maternelle/CP ; écoles/collèges</li> </ul>
	Evelyne BRAY <a href="mailto:evelyne.bray@ac-bordeaux.fr">evelyne.bray@ac-bordeaux.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Formation des PES</li> <li>⇒ Accompagnement des professeurs des écoles stagiaires</li> <li>⇒ Accompagnement des équipes d'écoles</li> <li>⇒ Projets pluridisciplinaires</li> <li>⇒ Education Physique et Sportive</li> <li>⇒ Sorties scolaires, agréments, sécurité, règlement intérieur</li> </ul>
Animateur TICE	François DELODE <a href="mailto:atice.pausud@ac-bordeaux.fr">atice.pausud@ac-bordeaux.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Base Elèves</li> <li>⇒ Evaluations nationales</li> <li>⇒ Accompagnement des professeurs des écoles stagiaires</li> <li>⇒ Accompagnement des équipes d'écoles dans le développement des usages numériques</li> </ul>
Langues vivantes étrangères	Christelle GRUSSAUTE <a href="mailto:christelle.grussaute@ac-bordeaux.fr">christelle.grussaute@ac-bordeaux.fr</a>	
Langue régionale (occitan)	Marie-Hélène OUSTALE <a href="mailto:marie-helene.oustale@ac-bordeaux.fr">marie-helene.oustale@ac-bordeaux.fr</a>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Formation des PE</li> <li>⇒ Accompagnement des équipes d'écoles</li> <li>⇒ Projets pluridisciplinaires</li> </ul>
Education musicale	Marie Hélène LARRICQ <a href="mailto:mariehelene_larricq@ac-bordeaux.fr">mariehelene_larricq@ac-bordeaux.fr</a>	
Arts visuels	Christian DAVID <a href="mailto:Chistian.david@ac-bordeaux.fr">Chistian.david@ac-bordeaux.fr</a>	
Enfance en danger/signalements/IP	Corinne MENDIBOURE <a href="mailto:corinne.mendiboure@ac-bordeaux.fr">corinne.mendiboure@ac-bordeaux.fr</a>	05 59 82 22 00 poste 4414

### Accompagnement des équipes d'écoles

#### Les élections des représentants de parents d'élèves aux conseils d'écoles :

La note de service décrit les modalités des élections des parents d'élèves aux conseils d'écoles dont la date est prévue **le vendredi 9 octobre 2015**. Les modifications fonctionnelles apportées à la rentrée 2014 sont effectives. La saisie des résultats sera directement effectuée par le directeur d'école : nouvelle application ECECA, mise en place.

## Projet d'école

Le projet constitue l'outil privilégié du pilotage de l'école. Les actions doivent permettre d'atteindre les objectifs fixés par l'équipe d'enseignants et la finalité vise à l'amélioration des acquis des élèves.

Les continuités cycle1/cycle2 et école/collège représentent l'axe fort de la cohérence de ce projet. Veuillez à mettre en œuvre une organisation de **l'enseignement des langues vivantes en continuité du CP au CM2**.

Les nouveaux projets d'école en lien avec le projet du collège seront élaborés en cours d'année.

## Formation des enseignants et travail d'équipe

**L'organisation du temps hebdomadaire**, fera l'objet d'un travail collectif d'équipe, en conseil de cycles, durant la première période de l'année scolaire : l'équipe de circonscription se tient à votre disposition pour accompagner votre réflexion : deux axes prioritaires.

- La difficulté scolaire et la personnalisation des parcours.
- L'équilibre des apprentissages durant la semaine à 9 demi-journées ; ritualisation des activités d'écriture dans tous les domaines d'apprentissage, notamment.

Le plan d'animation pédagogique vous sera communiqué dans les prochains jours.

Le déploiement de la formation à distance organisé par le ministère de l'éducation nationale à partir du dispositif M@gistère se développe.

Le temps hors M@gistère sera consacré majoritairement aux programmes de l'école maternelle et de l'enseignement moral et civique.

### Les formations et les journées départementales:

- **Langues vivantes** : formation continue ou renforcée de 24h proposée par Ch. GRUSSAUTE et par le CDDP, en équipe départementale. (journée des langues). Tableau en annexe.
- **Langue régionale** : formation continue et renforcée.
- **Education musicale** : une pratique fréquente du chant, coordination des projets et ressources locales ; travail proposé par MH LARRICQ et le CDDP, en équipe départementale (journée histoire des arts).
- **Arts visuels et histoire des arts** : activités proposées par Christian DAVID ainsi que par le CDDP, en équipe départementale (journée histoire des arts).
- **Développement d'un ENT**. Expérimentation.
- **Atelier poésie** : Comme annoncé lors des réunions de directeurs, un groupe d'expérimentation et d'échanges autour des pratiques de la poésie à l'école se met en place sur la circonscription. Il s'adresse aux enseignants de cycle 1 et cycle 2 désireux d'investir et d'expérimenter dans leurs classes des pratiques autour de la poésie comme voie privilégiée pour la construction de la maîtrise de la langue. Vous trouverez en pièce jointe les modalités et précisions sur cette initiative. La première réunion de ce groupe aura lieu avant les vacances de la Toussaint, à l'école maternelle d'Assat.

**Informations et contact** : Pierre Laporte, école maternelle d'Assat, [ce.0641456k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641456k@ac-bordeaux.fr), tel : 05 59 82 15 60 (document en annexe).

- **OCCE** : Les projets de qualité auxquels vous avez l'habitude de participer ne pourront désormais être déployés qu'avec un engagement et un investissement plus direct de chacun. Il vous sera demandé de collaborer à la mise en œuvre des projets, ainsi qu'à leur valorisation.

## Inspections

Les modalités d'inspection des maîtres sont centrées sur l'évaluation des acquis des élèves. Par conséquent, la manière dont sont garanties la continuité et la cohérence des apprentissages dans le cycle et dans l'école est à interroger d'un point de vue collectif. Pour cette raison, l'acte d'inspection individuelle est à élargir à la mise en œuvre d'actions prioritaires du Projet d'Ecole. Au moment de l'inspection d'un enseignant ou d'une équipe d'enseignants, un examen de la situation de l'école sera réalisé en conseil de maîtres. Les inspections débuteront la dernière semaine de septembre. Les enseignants concernés seront avertis de la semaine où se déroulera l'inspection.

## Tableau de bord école

Le tableau de bord de l'école, constitué des différentes pièces de la notice école, sera régulièrement mis à jour et tenu à la disposition de l'inspecteur de l'Education nationale.

## Observations générales

- Dans les écoles, le service de surveillance doit être organisé et faire l'objet d'un affichage sous forme d'un tableau de service. Je vous invite à être très vigilants sur le respect des horaires : d'arrivée des enseignants, d'entrée et de sortie des classes et sur la surveillance des élèves dans tous les espaces de l'école. Rappel : Toute installation dangereuse ou défectueuse, toute situation susceptible de générer un risque professionnel, doit faire l'objet d'un signalement dans le registre de santé et sécurité au travail. Le futur registre en ligne enclenchera automatiquement une procédure. En cette période de rentrée, je vous recommande d'actualiser le PPMS et de retourner le document à l'IEN.
- Toute absence, quelle qu'en soit la durée, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation au moyen du formulaire spécifique, accompagné des pièces justificatives (convocation, rendez-vous non déplaçable...). Le courrier doit parvenir au secrétariat dans un délai permettant le traitement de la demande et la réception de la réponse. Seules, les situations urgentes (maladie, accident, situation familiale grave...) sont régularisées a posteriori sur présentation des documents.
- Il est recommandé en cas d'incident du fait d'un parent, d'un élève ou de toute autre personne de bien vouloir le porter, par courrier, à la connaissance de l'IEN.

Je remercie par avance les directrices et les directeurs de veiller à la diffusion de cette note à tous les enseignants.

Je réitère mon souhait de travailler en collaboration avec les équipes pour œuvrer ensemble à la réussite de vos projets.

Très bonne année scolaire à tous.

L'Inspecteur de l'Education Nationale,  
Daniel Bordenave

### 1. Evaluations CE2 :

Afin de prendre en compte certaines de vos observations, je vous propose des modèles de livrets élaborés par un groupe de conseillers pédagogiques. Ils sont disponibles sur le site de la circonscription à la rubrique évaluations.

### 2. Groupe poésie :

Le groupe de poésie se propose de mettre en relation des enseignants du secteur intéressés par les pratiques d'enseignement de la poésie. C'est un lieu d'échange et de partage des expériences de classes, de projets communs, afin de créer une dynamique collective de renforcement et de transformation des pratiques de la poésie.

#### Objectifs du groupe poésie :

- *Expérimenter et échanger* autour des pratiques de la poésie à l'école, selon trois axes : lire et écouter de la poésie en classe, dire de la poésie, s'engager dans des projets d'écriture.
- *Organiser et vivre des actions communes* autour de la poésie : correspondances, projets d'écriture, rencontres poétiques, marché de poésie, diffusion de tracts poétiques, actions dans le cadre du printemps des poètes...
- *Mutualiser des ressources* dans le cadre de projets communs (invitation d'un poète en classe, intervention d'une personne-ressource...).

#### Principes de fonctionnement :

Il s'agit d'un groupe de réflexions, d'expérimentations, de tâtonnements qui repose sur l'échange autour des pratiques de classe. Nous définirons des projets, des problématiques ou des axes de travail communs qui pourront ensuite donner lieu à des expérimentations et des activités en classe. Le groupe se réunira à échéances régulières afin de mutualiser les résultats des actions menées.

**Contact** : École maternelle d'Assat, [ce.0641456k@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0641456k@ac-bordeaux.fr) , tel : 05 59 82 15 60

### 3. Langues vivantes :

Une formation de **24 heures** sera proposée sur 2 ans :

**12 heures** l'année 1 (9 heures de présentiel, 3 heures de Magistère).

**12 heures** l'année 2 (3 heures de présentiel, 9 heures de Magistère).

Les présentiels de la première année seraient destinées aux **grands débutants en IVE** (20 participants par groupe) et comprendraient 5 sessions. Les 3 premières dureraient 2 heures, les deux dernières 1h30.

Six pôles ont été définis :

**Assat /**

**Jurançon Louis Barthou /**

**Serres Castet /**

**Billère Chantelle /**

**Billère Mairie /**

**Pau Bouillorce.**

**Nous proposons de sortir des circonscriptions et de rassembler les enseignants par proximité géographique.**



Chaque formation sera accompagnée par un binôme de PE : Assat (**Jeanine Billard et Ghislaine Romero**) / Serres Castet (**Nathalie Desclaux et Audrey Potier**) / Billère Chantelle (**Valérie Kim et Nathalie Lauga**) / Lons Lartigue (**Angelina Taborin et Catherine Laborderie**) / Pau Bouillorce. (**Marie Pierre Labrande et Sylvie Peyrusaubes**) / Jurançon Louis Barthou (**Françoise Motyl et Christelle Grussaute**) /.

Ainsi, pour chaque formation, les PE auront une remise à niveau en langue et une formation en didactique / pédagogie avec un accompagnement sur toute l'année. Des PLC participeront à ces formations pour la remise à niveau en langue et je serai également sur chaque formation.

Je joins le tableau des dates proposées.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,

Christelle Grussaute

### Formation LVE :

**Perspectives 2015/2016 BEARN :** Proposer le parcours FOAD sur deux ans en accompagnant davantage les enseignants. Ainsi la première année repérer les écoles en discontinuité, avoir une formation avec plus de présentiels, et proposer la formation sur deux années avec suivi de chaque groupe de deux heures par un binôme d'enseignants, un PLC et CPD LVE + 3 h de FOAD sur l'année. L'année suivante, proposer 9 h de formation FOAD avec un accompagnement allégé et moins de présentiels.

Période 1 : 2H	Période 2 : 2H	Période 3	Période 4	Période 5
2h / 45 min de remise à niveau en langue (en lien avec la séquence en cours) + 1h15 didactique langues	2h/ 45 min de remise à niveau en langue(en lien avec la séquence en cours) + 1h15 pédagogie	2h/ 45 min de remise à niveau en langue(en lien avec la séquence en cours) + 1h15 pédagogie	1h30/ 45 min de remise à niveau en langue (en lien avec la séquence en cours) + 45 min pédagogie	1h30/ 45 min de remise à niveau en langue (en lien avec la séquence en cours) + 45 min pédagogie

**Binômes possibles :** Sortir de la circo d'origine – faire de l'intercirco pour toucher le plus de monde possible !

**1 ère séance :** Serres Castet et Lons Jeudi 8 octobre – 40 personnes 2 groupes de 20 personnes

Billère et Pau Mardi 6 octobre – 40 personnes 2 groupes de 20 personnes

Assat et Jurançon Mardi 13 octobre – 40 personnes 2 groupes de 20 pers

**Pour les autres formations :**

- 1) **Nathalie Desclaux /Audrey Potier** – Nord de Pau à Momas / Ecole de Serres Castet ou Sauvagnon/ ou Montardon - 20 personnes par formation, avec **Magalie Lafaye// MARDI**
- 2) **Nathalie Lauga/ Valérie Kim** : Billère Chantelle Jeudi **Jean Loup JEUDI 20 P**
- 3) **Catherine Laborderie /Angelina Taborin** – 17 à 19h école Lartigue / JEUDI 20 personnes / **Jean Loup.**
- 4) **Marie Pierre Labrande/ Sylvie Peyrusaubes** – MARDI 17h à 19h à Bouillorce **JANE.**
- 5) **Christelle Grussaute/ Françoise Motyl** : Jurançon Louis Barthou MARDI **Jane 17 à 19H**
- 6) **Ghislaine Romero / Jeanine Billard** : à Assat, ou Bordes. JEUDI à 17h // **Jean Loup 17 à 19h // 20 personnes**



Période 1 – 2H	<b>Jeudi 8/10 GR</b>  17h à 19h	<b>Mardi 6/10 GR 2</b> 17h à 19h	<b>Mardi 6/10 GR 3</b> 17h à 19h	<b>Jeudi 8/10 GR 4</b> 17h à 19h	<b>Mardi 13/10 GR 5</b> 17h à 19h	<b>Mardi 13/10 GR 6</b> 17h à 19h
	Présentiel 1 : <u>SERRES CASTET</u> binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 1 : <u>CHANT Billere</u> binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 1 : <u>BOUILERCE</u> binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 1 : <u>LARTIGUE</u> binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 1 : <u>JURANCO</u> binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 1 : <u>ASSAT :</u> binôme + plc+ cpdlv
<b>REUNION 1 fusionnée – 3 réunions de 2 groupes</b>						
Période 2 – 2H	<b>Mardi 03/11 GR 1</b>  17h à 19h	<b>Jeudi 05/11 GR 2</b> 17h à 19h	<b>Mardi 10/11 GR 3</b> 17h à 19h	<b>Jeudi 12/12 GR 4</b> 17h à 19h	<b>Mardi 17/11 GR 5</b> 17h à 19h	<b>Jeudi 19/11 GR 6</b> 17h à 19h
	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 2 : binôme + plc+ cpdlv
Période 3 – 2H	<b>Mardi 05/01 GR 1</b>	<b>Jeudi 07/01 GR 2</b>	<b>Mardi 12/01 GR 3</b>	<b>Jeudi 14/01 GR 4</b>	<b>Mardi 15/12 GR 5</b>	<b>Jeudi 17/12 GR 6</b>
	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv	Présentiel 3 : binôme + plc+ cpdlv
Période 4 – 1H30	<b>Mardi 26/01 GR 1</b>	<b>Jeudi 28/01 GR 2</b>	<b>Mardi 02/02 GR 3</b>	<b>Jeudi 04/02 GR 4</b>	<b>Mardi 09/02 GR 5</b>	<b>Jeudi 11/02 GR 6</b>
	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 4 : binôme + plc+ Cpdlv
Période 5 – 1H30	<b>Mardi 22/03 GR 1</b>	<b>Jeudi 24/03 GR 2</b>	<b>Mardi 29/03 GR 3</b>	<b>Jeudi 31/03 GR 4</b>	<b>Mardi 05/04 GR 5</b>	<b>Jeudi 07/04 GR 6</b>
	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv	Présentiel 5 : binôme + plc+ Cpdlv

== = Pour accompagner 6 groupes de 20 personnes GRANDS DEBUTANTS / remise à niveau en langue

Séquence 1 choisie : BROWN bear

Prolongement : mimer et faire un autre album avec d'autres animaux

<http://web.ac-bordeaux.fr/dsden64/index.php?id=1978&L=-1%2527>

*Sera modifié prochainement pour coller à la présentation primlangues*